

Communiqué de la 47ème réunion du Comité consultatif permanent des Nations Unies chargé des questions de sécurité en Afrique centrale

Le 7 décembre 2018, le Comité consultatif permanent des Nations Unies chargé des questions de sécurité en Afrique centrale a tenu sa 47^{ème} session ministérielle à N'Djamena. Au cours de leurs échanges, les Ministres ont adopté le Rapport de la réunion des experts qui s'est déroulée du 3 au 6 décembre à N'Djamena.

Les travaux de la session ministérielle ont porté sur la situation politique et sécuritaire en Afrique centrale. Le Comité a noté que malgré des développements positifs, la sous-région continue de faire face à des défis sécuritaires considérables. Le Comité a également relevé la complexité de nouveaux défis, notamment le mercenariat et les questions de sécurité liés à la transhumance.

Lors du huis-clos qui a suivi les travaux en plénière, les Ministres ont examiné la situation en République démocratique du Congo à la veille des élections générales du 23 décembre, la situation sécuritaire en République centrafricaine et le phénomène du mercenariat. A l'issue de leurs échanges, les Ministres ont :

Sur la RDC :

1. Pris note de l'évolution positive du processus électoral ;
2. Encouragé tous les acteurs à œuvrer de manière à ce que les élections se déroulent dans la paix et la sécurité, et à la date prévue ;
3. Condamné le comportement des groupes terroristes qui continuent de commettre des exactions et violences, notamment les ADF ("*Forces démocratiques alliées*").

Sur la RCA :

4. Invité la République Centrafricaine et les Etats voisins (notamment le Cameroun et le Tchad) à accélérer le processus de réactivation de leurs commissions mixtes respectives ;
5. Réitéré leur appel aux Etats membres et à la communauté internationale à soutenir l'Initiative africaine pour la paix et la réconciliation en RCA, et appelé à la tenue du dialogue entre le Gouvernement et les groupes armés dans les plus brefs délais, dans le cadre de l'Initiative africaine ;
6. Pris note du plaidoyer des autorités centrafricaines en faveur de la levée totale de l'embargo sur les armes ;

7. Reconnu que les progrès enregistrés à ce jour sont, dans une grande mesure, le fruit de l'unité des acteurs nationaux, régionaux et internationaux et appelé à la préservation de cette unité ;
8. Pris note des ressources limitées de la MINUSCA et appelé au renforcement des moyens, notamment militaires, de la Mission afin de garantir le déploiement effectif et efficace des Casques bleus pour la mise en œuvre de son mandat ;

Sur le mercenariat :

9. Appelé l'Union africaine, la CEEAC et les Nations Unies à coopérer davantage en vue de renforcer leurs engagements sur la lutte contre le mercenariat, y compris la mise en œuvre des instruments juridiques existants.

En marge de la réunion ministérielle, le Secrétaire général de la CEEAC, le Directeur de l'UNREC et le Représentant spécial du Secrétaire général des Nations Unies pour l'Afrique centrale ont lancé le projet conjoint CEEAC-UNREC-UNOCA de mise en œuvre de la Convention de Kinshasa dans les onze pays de la CEEAC. Ce projet, intitulé « Soutien aux Etats africains dans le cadre de la vision '*Faire taire les armes en Afrique d'ici 2020*' : Renforcement des capacités des Etats d'Afrique centrale", est financé à hauteur de 431.638 dollars.

La 47^{ème} réunion s'est achevée par la lecture d'une Motion de remerciement à Son Excellence Idriss Deby Itno, Président de la République du Tchad, au Gouvernement et au peuple tchadiens.

Fait à N'Djamena, le 7 décembre 2018